

# Ouvrier saisonnier en arboriculture

 Formation qualifiante en présentiel

## OBJECTIFS

- Être efficace et pertinent dans les différentes activités de l'arboriculture
- Mettre en œuvre les gestes de l'arboriculture: taille, tri de fruits...
- S'adapter aux enjeux de la production, transformation
- Utiliser les équipements en sécurité

## CONTENU DE LA FORMATION

Accueil	1h30
Citoyenneté	4h00
Communication professionnelle	7h00
Conduite d'engins agricoles	21h00
Biologie - Agronomie - Physiologie	7h00
Arboriculture	56h00
Techniques de recherche d'emploi	7h00
Bilan	1h30
Stage	70h00

 CFPPA DE BOURG-LÈS-VALENCE  
Avenue de Lyon  
26500 Bourg-lès-Valence

 [www.cfppa-bourg-les-valence.fr](http://www.cfppa-bourg-les-valence.fr)

 04 75 83 23 10

 [cfppa.bourg-les-valence@educagri.fr](mailto:cfppa.bourg-les-valence@educagri.fr)



 DURÉE : 105h en centre  
70h en entreprise

 EFFECTIF  
• Minimum : 3  
• Maximum : 8

 PROCHAINE SESSION :  
Du 8 février au 13 mars 2024

 PUBLICS CONCERNÉS :  
• Demandeurs d'emploi  
• Salarié  
• Individuel



## CONDITIONS D'ADMISSION

L'entrée en formation est conditionnée par l'obtention d'un financement. L'admission se fera suite à un test et un entretien individuel.

En fonction des effectifs, nous consulter.

Présence indispensable à une réunion d'information collective ICOP au CFPPA de Bourg-lès-Valence :

- le 25/01/2024 de 10h à 12h
- le 01/02/2024 de 10h à 12h

## PRÉREQUIS

Être majeur et avoir les capacités physiques permettant le travail agricole.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Présence indispensable à une réunion d'information collective (ICOP).

Prendre contact avec le CFPPA :

- Téléphone : 04 75 83 23 10
- Mail : cfppa.bourg-les-valence@educagri.fr

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Travaux individuels
- Travaux de groupe
- Travaux pratiques, cours théoriques, visites, échanges de pratiques

## MOYENS TECHNIQUES

- Exploitation pédagogique du Valentin (arboriculture fruitière)
- Rencontres avec des professionnels : visites, interventions...

## RYTHME DE LA FORMATION

105h en centre | 70h en entreprise

Du lundi au vendredi : 8h30-17h00

Du 8 février au 13 mars 2024



## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation formative en situation professionnelle
- Validation de la formation : attestation de suivi de la formation spécifiant les compétences acquises.

## POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

- Activité agricole
- Saliariat
- Entrepreneuriat : voir si possibilité de poursuivre un BPREA



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique.

